



## VILLE DE NOUMEA

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt quatre, le jeudi 20 juin à dix-sept heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Sonia LAGARDE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

**DATE DE CONVOCATION**  
**14/06/2024**

**DATE D'AFFICHAGE**  
**14/06/2024**

Mme Sonia LAGARDE	M. Marc LE LEIZOUR
M. Jean-Pierre DELRIEU	Mme Anne-Christine CHIMENTI
Mme Chantal BOUYE	M. Christophe DELIERE
M. Patrick GUILLON	M. Michel DESMEUZES
Mme Diane BUI-DUYET	Mme Christine BELLET
M. Warren NAXUE	M. Jean-Marie FIRMIN-GUION
M. Marc ZEISEL	Mme Liliane CONDOUMY
Mme Pascale SERVENT	M. Claude CHARLOT
M. Michel FONGUE	M. Patrick SAKOUMORI
Mme Janine BAJON	Mme Christiane SARIDJAN
Mme Isabelle LAFLEUR	Mme Magali MANUOHALALO
Mme Cindy PRALONG	M. Emmanuel BERART
M. Philippe BLAISE	M. Eric MELTESALE
Mme Valérie LAROQUE	M. Bernard LAVANDIER
M. Christophe DELESSERT	M. Jonas TAOFIFENUA
Mme Stéphanie PAIMAN	
M. Alexandre MACHFUL	
Mme Tuilogona O'CONNOR	

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de : 53  
conseillers en exercice

Nombre de présents : 33  
Nombre de votants : 50  
(17 procurations)

M. Makaokio FIHIPALAI	M. Bruno CAPY
M. Joseph BOANEMOA	Mme Kimberley BARONI
Mme Laurie HUMUNI	Mme Laurène CASSAGNE
Mme Fabienne CHARDIGNY	Mme Muriel GERMAIN
M. Tristan DERYCKE	M. Daniel HINSCHBERGER
Mme Françoise SUVE	M. Jérémie KATIDJO-MONNIER
Mme Vaimoe ALBANESE	Mme Veylma FALAE
M. Nicolas BRIGNONE	Mme Christine LE SAINT
Mme Naïa WATEOU	Mme Jeanne POELLABAUER
M. Luc BRUN	
Mme Charlotte THAI AWE	

Monsieur Warren NAXUE a été élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N°2024-633

portant saisine de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL) pour avis sur la création de la régie dotée de la seule autonomie financière chargée de la résidentialisation du secteur de N'Du

Le conseil municipal de la ville de Nouméa, réuni en séance publique, le

VU la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU la loi n° 99-210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie et notamment son article L.126-1,

VU la note explicative de synthèse n° 2024/64 du 7 juin 2024,

La commission du budget et des finances (cbf) entendue en séance du 11 juin 2024

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

ARTICLE 1<sup>er</sup> /

Le conseil municipal saisit la commission consultative des services publics locaux (CCSPL) pour avis sur la création de la régie dotée de la seule autonomie financière chargée de la résidentialisation du secteur de N'Du.

ARTICLE 2 /

Le délai de recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

ARTICLE 3 /

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise au commissaire délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie électronique.

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur  
988-200012508-20240620-1912-DE-1-1  
Réception par le Haut-commissariat : 24 juin 2024

Notification :

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 20 JUIN 2024

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE 24 juin 2024

Le secrétaire de séance,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'W. Naxue', written on a light blue rectangular background.

Monsieur Warren NAXUE

Le Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Sonia Lagarde', written in a cursive style.

SONIA LAGARDE